

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 15 octobre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/10/15-1/06

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : AIELLO Léo

OBJET : Motion de soutien à la candidature de Marne-la-Vallée pour l'accueil de Roland Garros sur la commune de Bailly-Romainvilliers

Marne-la-Vallée s'est portée candidate pour accueillir le tournoi international de Roland Garros, le siège de la Fédération française de tennis et l'Académie fédérale de tennis. Il est proposé que l'Assemblée départementale fasse part de son soutien à cette candidature.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis de la Commission précitée,


Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'apporter son soutien plein et entier à la candidature de Marne-la-Vallée Val d'Europe pour accueillir sur la commune de Bailly-Romainvilliers, le tournoi international de Roland Garros, le siège de la Fédération française de tennis et l'Académie fédérale de tennis.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ